



ACADÉMIE
DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2025 - 2026

Bienvenue dans **l'académie** de Toulouse

L'académie de Toulouse

Carrière et vie professionnelle

Infos pratiques

Grands chiffres et grands repères

512 819 élèves

du 1^{er} et 2nd degré à la rentrée 2024
(public et privé, y compris post-bac)



Premier degré

260 884 élèves : **2 454** écoles



Second degré

251 935 élèves : **326** collèges : **187** lycées : **3** EREA



Apprentissage

43 960 apprentis à la rentrée 2023



Éducation prioritaire

24 350 élèves : **125** écoles : **18** collèges



Supérieur

147 748 étudiants à la rentrée 2023



Budget

3,5 milliards d'euros
en 2024



54 221 personnels

dans l'académie de Toulouse
en 2024

Sommaire

05

L'académie de Toulouse

19

Carrière et vie professionnelle

37

Infos pratiques



L'académie de Toulouse

06

La direction

11

Les services académiques

14

Les services régionaux académiques

16

Le projet académique

17

La feuille de route RH de l'académie

La direction

L'académie de Toulouse constitue la circonscription administrative de référence de l'Éducation nationale au sein de la région académique Occitanie qu'elle compose avec l'académie de Montpellier.

► Le recteur d'académie



Karim Benmiloud, professeur des universités, a été nommé recteur de l'académie de Toulouse en Conseil des ministres du 12 mars 2025.

Nommé par décret du président de la République, le recteur représente le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il est responsable du service public de l'éducation dans l'académie et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.



➤ Les huit directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)

Les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN) sont les adjoints du recteur d'académie et ses représentants à l'échelon départemental.

→ DSDEN de l'Ariège (09)



IA-DASEN : **Louis Alberici**

Adresse postale :
7 rue du Lieutenant Paul Delpech
BP 40077 - 09008 Foix Cedex

05 67 76 52 09

Ouverture du lundi au vendredi :
le matin de 8h30 à 12h - l'après-midi de 13h30 à 17h

Contact en ligne :

 www.ac-toulouse.fr/contact-dsden09

→ DSDEN de l'Aveyron (12)



IA-DASEN : **Anne Faurie-Herbert**

Adresse postale :
279 rue Pierre Carrère
CS 13117 - 12031 Rodez Cedex 9

05 67 76 54 12

Ouverture du lundi au vendredi :
le matin de 9h à 12h - l'après-midi de 13h30 à 17h

Contact en ligne :

 www.ac-toulouse.fr/contact-dsden12

→ **DSDEN de la Haute-Garonne (31)**



IA-DASEN : **Christian Mendivé**
IA-DAASEN : **Sandrine Eskenazi**
IA-DAASEN : **Jérôme Vial**

Adresse postale :
Rectorat de l'académie de Toulouse
75 rue Saint-Roch
CS 87703 - 31077 Toulouse Cedex 4

05 36 25 70 00

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Contact en ligne :

 www.ac-toulouse.fr/contact-dsden31

→ **DSDEN du Gers (32)**



IA-DASEN : **Farid Djemmal**

Adresse postale :
10 Place Jean David - 32000 Auch

05 67 76 51 32

Ouverture du lundi au vendredi :
le matin de 8h30 à 12h - l'après-midi de 13h30 à 17h

Contact en ligne :

 www.ac-toulouse.fr/contact-dsden32

→ **DSDEN du Lot (46)**



IA-DASEN : **Sophie Sarraute**

Adresse postale :
Cité Chapou - 1 place Jean-Jacques Chapou
CS 40286 - 46000 Cahors

05 67 76 55 46

Ouverture du lundi au vendredi :
le matin de 9h à 12h - l'après-midi de 14h à 17h

Contact en ligne :

 www.ac-toulouse.fr/contact-dsden46

→ **DSDEN des Hautes-Pyrénées (65)**



IA-DASEN : **Anne Val**

Adresse postale :

Cité administrative Reffye, 10 rue de l'Amiral Courbet
BP 11630 - 65000 Tarbes

05 67 76 56 65

Ouverture du lundi au vendredi :

le matin de 8h30 à 12h - l'après-midi de 13h30 à 17h

Contact en ligne :

 www.ac-toulouse.fr/contact-dsden65

→ **DSDEN du Tarn (81)**



IA-DASEN : **Marie-Claire Duprat**

Adresse postale :

69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9

05 67 76 57 81

Ouverture du lundi au vendredi :

le matin de 8h30 à 12h - l'après-midi de 14h à 17h

Contact en ligne :

 www.ac-toulouse.fr/contact-dsden81

→ **DSDEN du Tarn-et-Garonne (82)**



IA-DASEN : **Cyril Le Normand**

Adresse postale :

436 rue Édouard Forestié
82000 Montauban

05 36 25 71 82

Ouverture du lundi au vendredi :

le matin de 8h30 à 12h - l'après-midi de 13h30 à 17h

Contact en ligne :

 www.ac-toulouse.fr/contact-dsden82

➤ Les conseillers techniques et les chargés de mission

Pour remplir sa mission, le recteur est entouré de conseillers techniques qui l'assistent dans la définition de la politique académique. Les chargés de mission, quant à eux, se voient confier un domaine de compétences particulier.

➤ Les corps d'inspections

Dans les académies, les inspecteurs sont placés sous l'autorité du recteur pour le 2nd degré, sous celle de l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN), pour le 1^{er} degré. Ils assurent le suivi de l'action pédagogique dans les écoles, les collèges et les lycées :

- **les inspecteurs de l'Éducation nationale** chargés d'une circonscription du 1^{er} degré (IEN-CCPD), pour les écoles primaires ;
- **les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux** (IA-IPR), pour les collèges et les lycées d'enseignement général ou technologique ;
- **les inspecteurs de l'Éducation nationale - enseignement technique** (IEN-ET) **et enseignement général** (IEN-EG) pour les lycées professionnels ;
- **les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation** (IEN-IO) participent à l'élaboration, à la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation de la politique académique.

Services académiques

Le rectorat constitue le siège de l'académie :

les services administratifs sont placés sous la responsabilité du secrétaire général, adjoint du recteur et chargé, sous son autorité, de l'administration de l'académie.

► Le secrétaire général de l'académie



Vincent Denis a été nommé secrétaire général de l'académie de Toulouse par arrêté ministériel du 24 février 2020.

Responsable de l'ensemble des services administratifs, le secrétaire général anime et coordonne leur action et contribue au dialogue social académique.

► Les services du rectorat

D

Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC)

Mise en oeuvre et accompagnement des orientations académiques pour l'éducation artistique et l'action culturelle : dispositifs complémentaires, classes à horaires aménagés, partenariats, parcours culturel de l'élève, pass culture.

✉ culture@ac-toulouse.fr

Direction des Affaires Financières (DAF)

Missions de gestion et de suivi de l'ensemble des budgets opérationnels de programme (Bops) de l'académie, d'exécution de la chaine de dépense dans le nouveau système d'information financier Chorus et les missions de contrôle de gestion.

✉ dbcg@ac-toulouse.fr

Délégation Académique aux Risques Majeurs (DARM)

Dans le domaine des risques majeurs : prise en compte des mesures de protection (PPMS), auprès des écoles et EPLE et interface avec les autorités extérieures à l'Éducation nationale, conduit la politique de formation et promeut des actions pédagogiques.

✉ darm@ac-toulouse.fr

Direction de la communication (COM)

Pilotage de la politique de communication académique et relation avec les médias ; gestion des publications, supervision du site internet et des réseaux sociaux et veille au respect de la charte graphique.

✉ com@ac-toulouse.fr

Direction de l'Encadrement (DE)

Pilotage académique de la gestion individuelle et collective et de l'accompagnement des parcours professionnels, des personnels de direction, d'inspection et cadres administratifs (AAE).

✉ de@ac-toulouse.fr

Direction des Examens et Concours (DEC)

Organisation des examens, concours et recrutements.

✉ dec@ac-toulouse.fr

Direction de l'Enseignement Privé (DEP)

Gestion intégrée des personnels enseignants des établissements privés sous contrat.

✉ dep@ac-toulouse.fr

Direction des Pensions et du Chômage (DIPC)

Pensions pour le 1^{er} et 2nd degré.

✉ dipic@ac-toulouse.fr

Direction de la Logistique Générale (DLG)

Gestion matérielle et suivi financier des crédits de fonctionnement.

✉ dlg@ac-toulouse.fr

Direction de l'Organisation Scolaire (DOS)

Gestion des moyens 1^{er} degré public et privé, académique, département 31. Carte des formations académique.

Gestion des moyens d'enseignement scolaire, 2nd degré - collèges, lycées, lycées professionnels public et privé, académique/département 31 et moyens non enseignants.

✉ dos@ac-toulouse.fr

Direction des personnels d'appui à la scolarité (DPAS)

Pilotage académique des emplois d'accompagnants d'élèves en situation de handicap, gestion du recrutement et des affectations, gestion administrative des AESH de la Haute-Garonne et harmonisation des pratiques de gestion des 8 départements de l'académie.

✉ dpas@ac-toulouse.fr

D**Direction des Personnels Administratifs, Techniques et d'Expertise (DPATE)**

Gestion administrative et financière individuelle et gestion collective des personnels administratifs, techniques et médico-sociaux.

✉ dpate@ac-toulouse.fr

Direction du Personnel Enseignant (DPE)

Gestion administrative, financière, mouvement et remplacement des personnels enseignants, d'orientation et d'éducation du 1^{er} degré du département de la Haute-Garonne et du 2nd degré de l'académie.

✉ dpe@ac-toulouse.fr

Direction du Contrôle et du Conseil aux EPLE (D2C)

Missions de contrôle, de conseil et d'accompagnement auprès des EPLE, en matière règlementaire, budgétaire, comptable et financière.

✉ d2c@ac-toulouse.fr

Direction de la Prospective et de la Performance (D2P)

Responsable de la mise en œuvre et de la coordination du programme d'enquêtes statistiques du ministère au niveau de l'académie : gestion des bases élèves et apprentis, études d'aide au pilotage, études sur les performances du système éducatif régional.

✉ d2p@ac-toulouse.fr

E**École Académique de la Formation Continue (EAFC)**

Formation initiale et continue de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.

✉ eaafc@ac-toulouse.fr

Équipe Mobile de Sécurité (EMS)

Suivi des orientations de la politique académique et nationale en matière de sécurisation des établissements scolaires.

✉ ems@ac-toulouse.fr

S**Service Administratif, Médical, Infirmier et Social (SAMIS)**

Mise en oeuvre des politiques de la santé et de prévention pilotées par les médecins, infirmiers, assistantes sociales, conseillers techniques du recteur et conseillers départementaux de la Haute-Garonne dans les établissements scolaires ; accompagne les élèves et les personnels rencontrant des problématiques médicales ou sociales.

✉ samis@ac-toulouse.fr

S**Service Inter-académique
des Affaires Juridiques (SIAJ)**

Gestion du contentieux devant les juridictions, conseil juridique au service des intérêts de l'État, traitement des recours à l'égard des sanctions des conseils de discipline des EPLE, gestion des procédures disciplinaires et d'insuffisance professionnelle des personnels, protection fonctionnelle, gestion des délégations de signature du recteur d'académie.

✉ daj@ac-toulouse.fr

Services régionaux académiques

➤ Pôle politiques publiques

D**DRAJES**

Direction de Région Académique
à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

✉ ce.drajes.direction@region-academique-occitanie.fr

DRAFPICA

Direction de Région Académique
à la Formation Professionnelle, Initiale et Continue
et à l'Apprentissage

✉ drafpica@region-academique-occitanie.fr

DRAIO

Direction de Région Académique
à l'Information et à l'Orientat

✉ draio@region-academique-occitanie.fr

DRANE

Direction de Région Académique
du Numérique pour l'Éducation

✉ drane@region-academique-occitanie.fr

DRAREIC

Direction de Région Académique
aux Relations Européennes, Internationales
et à la Coopération

✉ drareic@region-academique-occitanie.fr

➤ Pôle ESRI

D

DRARI

Direction de Région Académique
à la Recherche et à l'Innovation

✉ drari@recherche.gouv.fr

S

SRAES

Service de Région Académique
à l'Enseignement Supérieur

✉ sraes@region-academique-occitanie.fr

➤ Pôle expertise et support

D

DSI²

Direction des Systèmes d'Information
et de l'Innovation

✉ dsii@region-academique-occitanie.fr

S

SRAPA

Service de Région Académique
à la Politique des Achats

✉ srapa@region-academique-occitanie.fr

SRAPI

Service de Région Académique
de la Politique Immobilière

✉ srapi@region-academique-occitanie.fr

Le projet académique

Ce nouveau projet académique est le fruit d'une démarche participative et collaborative, réunissant une diversité d'acteurs engagés. L'objectif est de garantir les fondements du savoir et l'épanouissement de chaque élève, tout en soutenant le développement professionnel des personnels. L'ambition est de créer des parcours de réussite pour tous, en mettant l'accent sur l'égalité des chances. Ce projet met en lumière les bonnes pratiques déjà existantes afin d'en étendre la diffusion à plus grande échelle pour favoriser une dynamique propice à l'excellence.



Pour consulter le projet académique :

 <https://www.ac-toulouse.fr/projet-academique>

La feuille de route RH de l'académie

La feuille de route pour les Ressources Humaines 2025–2028 a été élaborée dans le cadre d’une démarche de concertation associant différents acteurs de la communauté éducative, s’appuyant sur les travaux d’un groupe de travail inter-catégoriel pluridisciplinaire, enrichis par les contributions des organisations syndicales et la consultation du Comité Social d’Administration Académique (CSA-A).

Grâce à un questionnaire en ligne ouvert à tous les personnels, des besoins et propositions concrètes ont été recueillis pour enrichir les actions envisagées. Certains agents se sont également portés volontaires pour rejoindre des groupes de travail ou un panel d’usagers internes. Cette feuille de route place les personnels au cœur de l’action éducative.

Elle se structure autour de trois axes et huit ambitions pour une GRH :

- ➊ Plus individualisée, en renforçant l’accompagnement des parcours ;
- ➋ Plus inclusive, en promouvant l’égalité, la diversité et la qualité de vie au travail ;
- ➌ Plus collective, en soutenant les dynamiques d’équipe, l’innovation managériale et les responsabilités partagées.



Pour consulter la feuille de route RH de l’académie de Toulouse :

 <https://www.ac-toulouse.fr/feuille-route-rh>



Carrière & vie professionnelle

20

Droits et obligations du fonctionnaire

21

Carrière professionnelle

22

Rémunération

23

Temps de travail

24

Évaluation

25

Formation

26

Mobilité

28

Santé, social et prévention

31

Retraite

32

Ressources Humaines de proximité

34

Gestion des personnels

Droits et obligations du fonctionnaire

Agent public, vous représentez l'État et, à ce titre, vous bénéficiez de droits et êtes soumis à des obligations. Ces droits et obligations sont pour beaucoup régis par le code général de la fonction publique.

➤ Principaux droits du fonctionnaire

- ⊙ principe de non-discrimination ;
- ⊙ droit de grève ;
- ⊙ droit syndical ;
- ⊙ droit à la formation permanente ;
- ⊙ droit de participation ;
- ⊙ droit à la rémunération après service fait ;
- ⊙ droit à la protection juridique ;
- ⊙ droits sociaux.

➤ Principales obligations du fonctionnaire

- ⊙ obligation de service liée au statut de l'agent ;
- ⊙ obligation d'obéissance hiérarchique ;
- ⊙ obligation de neutralité ;
- ⊙ respect du principe de laïcité ;
- ⊙ obligation de consacrer l'intégralité de l'activité professionnelle aux tâches confiées ;
- ⊙ obligation de formation ;
- ⊙ obligation de secret et de discrétion professionnels ;
- ⊙ obligation d'impartialité ;
- ⊙ obligation de désintéressement ;
- ⊙ obligation de réserve ;
- ⊙ obligations de courtoisie, de correction, de dignité et de respect.

Carrière professionnelle

Votre parcours professionnel se déroule selon une logique d'avancement et de promotion.

Les statuts particuliers fixent le minimum d'ancienneté exigible pour accéder à l'échelon supérieur. Reportez-vous au statut particulier de votre corps d'appartenance.

La gestion et le suivi de votre carrière sont des missions essentielles des services de gestion des ressources humaines, destinées à mettre en oeuvre une politique motivante en matière d'évolution de carrière et de mobilité. Fondées sur une appréciation des compétences, elles se matérialisent par les actions suivantes :

- 🕒 **accueillir** les nouveaux arrivants et suivre leur intégration ;
- 🕒 **suivre votre carrière** aussi bien en termes de gestion individuelle (avancement, promotion, changement de grade, etc.) que de gestion collective (affectation, remplacement et mutation) ;
- 🕒 **prendre en considération les souhaits et les attentes** notamment en termes de mobilité fonctionnelle, de formation au regard de votre expérience et de vos compétences ;
- 🕒 **gérer les rémunérations** ;
- 🕒 **gérer, le cas échéant, les sanctions** ou les situations d'échec professionnel.

➤ L'application e-colibris

Grâce à l'application e-colibris, il est possible de :

- 🕒 **réaliser** une démarche administrative RH dans l'outil Colibris ;
- 🕒 **consulter** vos données personnelles et familiales ;
- 🕒 **consulter** vos données professionnelles (carrière, affectation, etc.) ;
- 🕒 **justifier** de votre appartenance au ministère vis-à-vis d'un tiers avec la mise à disposition d'une carte professionnelle numérique qui constitue un des grands avantages de ce dispositif ;
- 🕒 **échanger** plus facilement avec votre réseau de proximité (gestionnaire, collègues, etc.) grâce à l'option « mes contacts ».

Rémunération

➤ Vous avez droit, après service fait, à une rémunération, comprenant :

- ⊙ le traitement de base ;
- ⊙ l'indemnité de résidence ;
- ⊙ le supplément familial de traitement ;
- ⊙ les diverses indemnités instituées par un texte législatif ou réglementaire.

Au sein de votre rémunération globale, un premier sous-ensemble est constitué de la rémunération principale et de ses accessoires.

À ce socle de base peuvent s'ajouter deux sous-ensembles complémentaires :

- ⊙ la nouvelle bonification indiciaire qui rétribue l'exercice d'une responsabilité ou la mise en œuvre d'une technicité particulière ;
- ⊙ les régimes indemnitaires (indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertise, primes diverses) qui varient en fonction de votre corps et grade.

Pour accéder à vos bulletins de salaire en ligne, rendez-vous sur le site : [🌐 https://ensap.gouv.fr/](https://ensap.gouv.fr/)

Temps de travail

Le régime du temps de travail peut varier selon les personnels administratifs ou enseignants. Légalement, la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine.

Personnel administratif du rectorat, vous bénéficiez, au choix et en fonction des nécessités de votre service, de 2 modalités de temps de travail avec une badgeuse, des plages horaires fixes et variables. À votre arrivée, vous pouvez contacter la cellule gestion du temps pour l'intégration des données vous concernant sur l'application de gestion. ✉ gestemps@ac-toulouse.fr

Vous pouvez bénéficier d'un horaire variable et d'aménagement de votre temps de travail (temps partiel 50, 60, 70, 80 % sur autorisation ou de droit et 90 % uniquement sur autorisation). Vous pouvez prétendre à différents types de congés :

- ⦿ congés annuels ;
- ⦿ congés pour raisons familiales ou sociales ;
- ⦿ congés pour formation (professionnelle ou syndicale) ;
- ⦿ congés pour raisons de santé.

Des autorisations d'absences peuvent vous être accordées. Certaines sont de droit et d'autres facultatives. Dans cette dernière hypothèse, s'agissant de mesures de bienveillance exceptionnelles, votre responsable hiérarchique pourra vérifier si votre absence est compatible avec le bon fonctionnement du service.

Les informations relatives à la gestion du temps de travail sont en ligne sur :

🌐 <https://www.ac-toulouse.fr/gestion-du-temps>

Contacts

- ⦿ Pour le personnel enseignant : le chef d'établissement
- ⦿ Pour le personnel administratif : le responsable hiérarchique direct



Pour en savoir plus

Pour les personnels travaillant au rectorat ou en services déconcentrés, l'application « Incovar » vous permet de badger manuellement, de poser vos congés et de gérer votre temps.

🌐 <https://si2d.ac-toulouse.fr/>

(menu gestion des personnels > gestion du temps)

Évaluation

Tous les fonctionnaires sont évalués chaque année ou au cours de leur carrière. Cette évaluation se déroule au cours d'un entretien professionnel obligatoire qui constitue un outil important pour accroître l'efficacité du service public.

Il est réalisé par le responsable hiérarchique direct et a deux objectifs essentiels :

- 🕒 apprécier la valeur professionnelle (performances et compétences) ;
- 🕒 définir, pour la période à venir, les objectifs prioritaires et personnels ainsi que les besoins en formation.

Les dates et modalités des campagnes d'évaluation sont fixées et diffusées par circulaire.

Contact

- **Pour les personnels Administratifs, Techniques Santé Sociaux (ATSS) :** votre responsable hiérarchique direct
- **Pour le personnel enseignant en EPLE :** le chef d'établissement et votre inspecteur



Pour en savoir plus

Pour compléter votre information :
le site [🌐 education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr), l'article
« Comprendre les nouvelles carrières des
personnels enseignants, d'éducation et psycho-
logues de l'Éducation nationale »

Formation

L'EAFC propose une offre de formation organisée en thématiques qui s'adresse à tous les personnels.

Cette offre de formation s'inscrit dans le schéma directeur de la formation continue (SDFC) et dans le projet académique, en lien avec la feuille de route RH.

L'offre de formation est organisée en **candidatures individuelles** et **collectives** ou en **public désigné**, en collaboration avec divers partenaires (IH2EF, INSPÉ, universités, Canopé, etc.).

Les orientations stratégiques de l'EAFC allient une variété dans l'offre et diverses modalités de formation :

- **en proximité** : favorisant le maillage territorial
- **sur Magistère** : permettant à chacun de suivre à son rythme la formation

Ces modalités permettent à chacun de s'inscrire dans une logique d'**apprentissage professionnel** tout au long de sa carrière dès l'entrée dans le métier.

L'offre de formation ainsi décrite est accessible via le site académique 🌐 <https://www.ac-toulouse.fr/eaftc>



Pour en savoir plus

Vous trouverez également des informations complémentaires sur le site pédagogique de l'EAFC 🌐 <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/eaftc/>



Pour les formations en lien avec les projets d'évolution professionnelle, le compte personnel de formation (CPF) peut être mobilisé. Les droits acquis sont consultables sur le portail : 🌐 <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Mobilité

La mobilité est une garantie fondamentale de la carrière des fonctionnaires et un élément crucial dans la gestion des ressources humaines de l'institution. Son principal objectif est d'offrir le plus large éventail possible d'opportunités d'évolutions professionnelles.

Vous pouvez envisager une mobilité interne (changement de service) ou une mobilité fonctionnelle (avec ou sans changement d'affectation géographique).

Si vous souhaitez être accompagné dans votre réflexion, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec votre responsable hiérarchique direct, notamment à l'occasion de votre entretien professionnel ou avec le service chargé de votre gestion pour obtenir des renseignements.

➤ En ce qui concerne les mouvements

Compatibles avec l'intérêt du service, les mutations prononcées doivent tenir compte des demandes des agents et de leur situation de famille. Priorité est donnée aux fonctionnaires séparés de leur conjoint ou de leur partenaire (pacte civil de solidarité) pour des raisons professionnelles, aux travailleurs handicapés et aux fonctionnaires qui exercent leurs fonctions pendant une certaine durée dans des quartiers urbains difficiles.

→ Pour le personnel enseignant

L'inscription au mouvement inter-académique a lieu en novembre-décembre et les résultats sont en mars. L'inscription au mouvement intra-académique a lieu en mars-avril pour un résultat en juin.

→ Pour le personnel administratif de catégorie A et B

L'inscription au mouvement inter-académique a lieu en décembre et les résultats sont en mars ; et pour l'intra-académique, l'inscription au mouvement a lieu en mars pour un résultat fin juin.

→ Pour les personnels de catégorie C

Les mouvements inter et intra-académiques ont lieu en même temps : inscription en mars pour un résultat en juin.

Contacts

- ⦿ Votre supérieur hiérarchique direct
 - ⦿ La DPE pour le personnel enseignant, d'éducation et psychologues ✉ dpe@ac-toulouse.fr
 - ⦿ La DPATE pour les secrétaires administratifs (SAENES), les adjoints administratifs (ADJAENES), les personnels des filières technique, santé et sociale ✉ dpate@ac-toulouse.fr
 - ⦿ La DE pour les attachés d'administration (AAE) ✉ de@ac-toulouse.fr
-

➤ Préparer une mobilité

Vous avez un désir de mobilité sans projet défini, vous recherchez une information sur le cadre légal de la mobilité, vous souhaitez entamer une réflexion sur une nouvelle orientation professionnelle, les « mercredis de la mobilité » sont à votre disposition.

Vous avez un projet de mobilité défini et vous avez besoin d'être accompagné pour le finaliser et le mettre en action : pour répondre à vos attentes, retrouvez en département votre directeur ou un conseiller RH de proximité qui vous propose :

- ⦿ écoute et conseil autour de la situation de travail ;
- ⦿ facilitation de la communication avec les services partenaires, veille emploi, suivi personnalisé des parcours professionnels ;
- ⦿ élaboration de projet : méthodologie de projet, techniques de recherche d'emploi, travail sur la posture nécessaire à une transition professionnelle.

Santé, social et prévention

➤ Le pôle santé du personnel

Sous la responsabilité du médecin conseiller technique du recteur, ce service a pour mission de « prévenir toute altération de la santé physique et mentale des agents du fait de leur travail et de conduire des actions de santé au travail tout au long de leur parcours professionnel. »

Conseiller de l'administration, des agents et de leurs représentants, le service exerce en toute indépendance professionnelle et dans le respect du code de déontologie.

Les services sociaux, la correspondante handicap académique, les services administratifs en charge des personnels et la délégation académique à la sécurité dans les établissements sont des interlocuteurs privilégiés.

✉ medecin@ac-toulouse.fr

→ Le service de médecine de prévention

Cette équipe pluridisciplinaire rassemble des médecins, infirmières en santé au travail, psychologues et assistantes administratives. L'équipe intervient auprès de l'ensemble des agents de l'académie (personnels enseignants 1^{er} et 2nd degré, personnels administratifs, technique, de santé ou de service social, personnel de direction, d'inspection, AED, AESH, personnels jeunesse et sport), qu'ils soient contractuels, stagiaires ou titulaires, du service public ou privé sous contrat. Il associe des missions de suivi individuel en particulier le maintien dans l'emploi et des actions collectives de prévention.

✉ medecine-de-prevention@ac-toulouse.fr

→ Le service médical du personnel

La médecine des personnels concourt à la gestion administrative des personnels enseignants et non enseignants rencontrant des problématiques médicales. Elle s'inscrit dans le cadre de procédures réglementaires nécessitant un avis médical : mutations (bonification au titre du handicap), allègements de services pour les personnels enseignants, postes adaptés, temps partiel sur autorisation pour raisons de santé.

✉ medecin2@ac-toulouse.fr

➤ Le service social en faveur des personnels

Le service social spécialisé du travail, s'adresse à l'ensemble des personnels du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (y compris de l'enseignement privé sous contrat et des agents retraités), qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels de droit public, dès leur période de stage ou d'apprentissage.

Ses missions sont :

- 🕒 l'accueil, le conseil et l'accompagnement des personnels individuellement et collectivement ;
- 🕒 l'expertise, la médiation et le conseil auprès de l'administration ;
- 🕒 la participation à la politique RH ;
- 🕒 la prévention des risques psycho-sociaux et l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail en lien avec les différents acteurs de prévention ;
- 🕒 la participation aux cellules d'écoute suite aux événements traumatiques.

Les assistantes de service social interviennent avec l'accord des personnels pour toutes les difficultés :

- **dans la vie professionnelle**, pour toutes les difficultés en lien avec le métier, la fonction ;
- **dans la vie personnelle**, pour toutes les difficultés en lien avec la santé, la vie familiale (séparation, décès, aidant familial, etc.) ou encore d'ordre économiques (droits sociaux, droits statutaires, demandes d'aides financières, informations sur l'action sociale).

Contact

Le service social en faveur des personnels de l'académie de Toulouse compte 11 assistantes de service social coordonnées par la conseillère technique de service social auprès du recteur ✉ emilie.dangla1@ac-toulouse.fr



Pour en savoir plus

Consulter les coordonnées des assistantes de service social en faveur des personnels :
🌐 <https://www.ac-toulouse.fr/service-social>

➤ Action sociale

Élément essentiel de la politique de gestion des ressources humaines, l'action sociale est destinée à accompagner tous les personnels de l'académie et à contribuer à leur bien-être personnel.

Les dispositifs d'action sociale contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie notamment dans les domaines du logement, de l'enfance, des loisirs, de la restauration ou pour faire face à des situations difficiles. Il existe plusieurs catégories d'aide :

- des prestations interministérielles (PIM) ;
- des actions sociales d'initiative académique (ASIA) ;
- des prêts et secours accordés après avis de la Commission Départementale d'Action Sociale (CDAS) ;
- des actions de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) : réservations de places en crèches et de logements sociaux ;
- d'autres aides (chèques emploi service universel (CESU), les chèques vacances...) sont gérées par des prestataires extérieurs au rectorat.

Contact

✉ social@ac-toulouse.fr



Pour en savoir plus

🌐 <https://www.ac-toulouse.fr/action-sociale>



Le saviez-vous ?



Préau est une association nationale proposant des tarifs préférentiels pour de nombreuses prestations culturelles, de loisirs, sportives, touristiques à destination de tous les personnels, actifs ou retraités. L'adhésion à Préau est gratuite, n'hésitez pas à consulter leur site pour découvrir toutes les offres.

🌐 <https://www.preau.education.fr/com/home-page>

Retraite

La Direction des Pensions et du Chômage (DIPC) a deux domaines de compétences : le pôle retraite - TOSCA - et le suivi du chômage.

► Pôle retraite - TOSCA

- ⦿ La gestion des dossiers de retraites (tous personnels de l'académie) ;
- ⦿ La fiabilisation du Compte Individuel Retraite (CIR) sur l'ENSAP ;

Le CIR est une base de données qui regroupe toutes les informations utiles en matière de retraite, tout au long de la carrière, pour chaque fonctionnaire de l'État.

- ⦿ La gestion des demandes d'affiliation rétroactive.

Dans le cadre de cette compétence, un accueil téléphonique est assuré à l'attention des usagers les lundis et mercredis de 14h à 16h15 et les mardis de 9h à 11h30.

► Suivi du chômage

Le référent chômage assure la liaison entre les services de France Travail et les services gestionnaires de personnels ainsi qu'un suivi financier des allocations versées.

Ressources Humaines de proximité

► Un accompagnement de terrain au service des agents et des encadrants

Présents dans chaque département de l'académie de Toulouse, les directeurs et conseillers RH de proximité incarnent la présence opérationnelle de la direction des ressources humaines académique.

Ils interviennent au plus près des agents et des établissements, en cohérence avec les priorités de la feuille de route RH 2025–2028 et les lignes directrices de gestion stratégiques nationales.

Pour chaque agent, la RH de proximité propose un accompagnement individualisé, adapté aux projets de formation, de mobilité, de reconversion ou d'évolution professionnelle. Leur rôle est d'éclairer les démarches, de rendre lisible l'offre de services RH, et de soutenir chaque parcours, notamment lors des étapes clés de la vie professionnelle.

L'objectif est clair : permettre à chacun de se sentir reconnu, soutenu et guidé, dans un cadre propice à l'épanouissement professionnel.

Leur action s'inscrit dans une logique de proximité, de réactivité et de confiance, contribuant à une gestion des ressources humaines plus humaine, plus accessible, et pleinement ancrée dans les réalités de terrain.

Auprès des encadrants (chefs d'établissement, IEN, responsables de service, etc.), ils assurent un appui méthodologique et un conseil opérationnel sur les enjeux RH et managériaux, l'animation des collectifs de travail, la gestion des situations les plus complexes et la promotion de la qualité de vie au travail.

Contacts

📍 **Ariège** : Sophie Descat

✉ drhproximite.09@ac-toulouse.fr

T 05 67 76 52 01

📍 **Aveyron** : Anne-Marie Penin

✉ drhproximite.12@ac-toulouse.fr

T 05 67 76 53 31

📍 **Haute-Garonne - Secteur 31 Toulouse** :

Julien Bataillé et Corinne Rey

✉ drhproximite.31toulouse@ac-toulouse.fr

T 05 36 25 82 80

- ⊙ **Haute-Garonne - Secteur 31 Nord :**
Alexandre Laborie et Monique Seillé
✉ drhproximite.31nord@ac-toulouse.fr
T 05 36 25 82 80
- ⊙ **Haute-Garonne - Secteur 31 Sud :** Philippe Menvielle
✉ drhproximite.31sud@ac-toulouse.fr
T 05 36 25 82 80
- ⊙ **Haute-Garonne - Secteur 31 Est-Ouest :** Régine Fontaine
✉ drhproximite.31est-ouest@ac-toulouse.fr
T 05 36 25 82 80
- ⊙ **Gers :** Florence Mondongou
✉ drhproximite.32@ac-toulouse.fr
T 05 67 76 51 22
- ⊙ **Lot :** Isabelle Cadas
✉ drhproximite.46@ac-toulouse.fr
T 05 67 76 55 06
- ⊙ **Hautes-Pyrénées :** Catherine Flamme
✉ drhproximite.65@ac-toulouse.fr
T 05 67 76 56 80
- ⊙ **Tarn :** Stéphanie Mastain
✉ drhproximite.81@ac-toulouse.fr
T 05 67 76 57 21
- ⊙ **Tarn-et-Garonne :** Vanessa Sans
✉ drhproximite.82@ac-toulouse.fr
T 05 36 25 86 21



Pour en savoir plus

Consultez la page :

🌐 <https://www.ac-toulouse.fr/rh-proximite>

Pour les demandes de rendez-vous, utilisez la plateforme numérique ProxiRH via le portail Arena > gestion des personnels > services RH

Gestion des personnels

Pour toute question ou information, rapprochez-vous du service vous concernant.

➤ Les personnels enseignants

- ⊙ Professeurs du 2nd degré

✉ dpe@ac-toulouse.fr

- ⊙ Professeurs du 1^{er} degré (pour la gestion financière)

✉ dpe6@ac-toulouse.fr

Pour la gestion administrative, rapprochez-vous de votre DSDEN, (excepté la Haute-Garonne ✉ dpe5@ac-toulouse.fr)

➤ Les personnels d'encadrement

- ⊙ Personnels d'encadrement (DE)

✉ de@ac-toulouse.fr

- ⊙ Personnels de direction et personnels d'inspection

✉ de.resp2@ac-toulouse.fr

- ⊙ Attachés d'administration de l'État (AAE)

✉ de.resp1@ac-toulouse.fr

➤ Les personnels médico-sociaux

- ⊙ Médecin et médecins conseillers techniques

- ⊙ Infirmiers et infirmiers conseillers techniques

- ⊙ Assistants de service social et conseillers techniques de service social

✉ dpate3-resp1@ac-toulouse.fr

➤ Les personnels Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation (ITRF)

- ⊙ Ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs

✉ dpate3-resp2@ac-toulouse.fr

- ⦿ Agents techniques de recherche et de formation, techniciens et adjoints techniques de recherche et de formation ✉ dpate2-resp2@ac-toulouse.fr
-

➤ Les personnels Adjoints Techniques dans les Établissements d'Enseignement (ATEE)

- ⦿ Personnels ATEE des EPLE et des services déconcentrés ✉ dpate2-resp2@ac-toulouse.fr
-

➤ Les personnels administratifs

- ⦿ Adjoints administratifs de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (ADJAENES) ✉ dpate2-resp1@ac-toulouse.fr
 - ⦿ Secrétaires Administratifs de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (SAENES) ✉ dpate2-resp2@ac-toulouse.fr
-

➤ Les personnels accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

Contactez votre interlocuteur en fonction du département de votre recrutement :

- ⦿ Ariège
 - ✉ ia09aesh1@ac-toulouse.fr
 - ✉ ia09aesh2@ac-toulouse.fr
- ⦿ Aveyron
 - ✉ ia12-dipas@ac-toulouse.fr
- ⦿ Haute-Garonne
 - ✉ dpas-polerh31@ac-toulouse.fr

⊙ Gers

✉ diper32-aesh@ac-toulouse.fr

⊙ Lot

✉ drh46-gestacc@ac-toulouse.fr

⊙ Hautes-Pyrénées

✉ drh65ash@ac-toulouse.fr

⊙ Tarn

✉ iia81-dae-aesh@ac-toulouse.fr

⊙ Tarn-et-Garonne

✉ drh13.ia82@ac-toulouse.fr pour les noms de A à G

✉ drh12.ia82@ac-toulouse.fr pour les noms de H à Z

➤ Les personnels accompagnants des personnels en situation de handicap (APSH)

✉ dpas-paie7@ac-toulouse.fr

➤ Les personnels assistants d'éducation d'externat ou d'internat (AED)

⊙ CDD

Contactez votre employeur : collège ou lycée

⊙ CDI

✉ dpas-aedcdi@ac-toulouse.fr

Infos pratiques

38

Venir au rectorat

40

Académie de Toulouse en ligne

41

Services en ligne

43

Communication

44

Services numériques

46

Sites incontournables / partenaires

47

Calendrier scolaire

48

Sigles

Venir au rectorat



› Plan d'accès du rectorat

En raison du très faible nombre de places de parking et du stationnement payant, l'utilisation des transports en commun est à privilégier : train, bus...

› Venir au rectorat

..... Rectorat de l'académie de Toulouse
..... 75, rue Saint-Roch - Jardin Niel
..... 31 400 Toulouse
.....

› Contacter le rectorat

Adresse postale :

Rectorat de l'académie de Toulouse
CS 87 703 - 31077 Toulouse cedex 4
T 05 36 25 70 00

Par voie électronique :

Trouver le bon interlocuteur et saisir les services
du rectorat :  www.ac-toulouse.fr
Accès rapide > Nous contacter

› Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

➤ Localisation des services du rectorat

📍 **75, rue Saint Roch, Toulouse**

Rectorat - localisation principale :

CLEMI, COM, DAAC, DAF, DARM, DE, DEC, DEP, DIPC, DLG, DOS, DPAS, DPATE, DPE, DRAIO, DRANE, DSI², D2P, EAFC, IA-IPR, SAMIS, SIAJ

📍 **12, rue Mondran, Toulouse**

CASNAV, EMS

📍 **Chemin des Maraîchers, Toulouse**

SRAPI

📍 **Site Rhapsodie - 5 rue du pont Montaudran, Toulouse**

DRAJES, DRAREIC, DRARI, IEN, SDJES, SRAES

📍 **Site Latécoère - 135 rue de Périole, Toulouse**

DRAFPICA, GIP-FCIP

Académie de Toulouse en ligne

Le site de l'académie répond aux besoins d'information du grand public mais également aux besoins des professionnels de l'éducation : www.ac-toulouse.fr

Il offre des pages claires et adaptées aux usagers et propose notamment :

- les dernières actualités de l'académie ;
- des informations pratiques ;
- des services en ligne (orientation, affectation, inscriptions, aides financières) ;
- des renseignements sur les carrières de l'Éducation nationale et les postes proposés.

Les huit sites des directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) sont aussi accessibles depuis la page d'accueil.



» Les réseaux sociaux



X :

l'académie possède un compte X [@actoulouse](https://twitter.com/actoulouse) pour une information en continue, le tout en 280 caractères.



Instagram :

le compte Instagram [@academie_toulouse](https://www.instagram.com/academie_toulouse) c'est l'actu instantanée de l'académie de Toulouse en photos et vidéos.



LinkedIn :

l'académie a un compte [LinkedIn](#) pour partager les actualités autour de l'emploi et des ressources humaines.



Youtube :

sur la [chaîne Youtube](#) de l'académie, vous découvrirez des projets pédagogiques, des témoignages et des grandes thématiques illustrées en vidéos.

Services en ligne portail pédagogique et apps

► Services en ligne

Pour simplifier vos démarches et répondre à vos besoins, l'académie de Toulouse propose des services en ligne simples et efficaces. Ils permettent un accès direct à certaines grandes rubriques :

 www.ac-toulouse.fr/services-en-ligne

- 🕒 Le Bulletin Officiel
- 🕒 L'annuaire des personnels
- 🕒 M@gistère
- 🕒 Le webmail académique



► Portail pédagogique

Le portail pédagogique de l'académie de Toulouse est un espace de mutualisation des pratiques pédagogiques innovantes, répondant aux nouveaux enjeux de l'École en faveur de la réussite des élèves.

Il se compose d'un ensemble de sites disciplinaires alimentés par les contributions de divers acteurs de terrain, et donne accès à de nombreuses ressources pédagogiques et didactiques pour l'école, le collège et le lycée, visant notamment à accompagner les pratiques transversales.

 <https://pedagogie.ac-toulouse.fr>



➤ Portail DSI²

Acteur de la transformation numérique, la DSI² intervient en assistance maîtrise d'ouvrage et conseil auprès des métiers et partenaires. Son domaine d'intervention recouvre l'administration des systèmes, réseaux, serveurs, postes de travail, la mise en production du système d'information national et académique, le développement d'une offre de services numériques et l'accompagnement/assistance aux utilisateurs.



Pour en savoir plus

Retrouvez les informations de la DSI², services offerts, accompagnements et FAQ

🌐 <https://dsii.region-academie-occitanie.fr>

➤ Plateforme Apps



La plateforme **Apps** propose l'accès à des services numériques partagés à l'échelle nationale. Ils sont accessibles depuis le portail métiers **Arena** (menu « Intranet, Référentiels et Outils » > Outils d'échanges).

Evento 🌐 <https://evento.renater.fr/>

permet de planifier des événements à plusieurs ;

Filesender 🌐 <https://filesender.renater.fr/>

permet l'échange de fichiers volumineux ;

Nuage 🌐 <https://nuage.apps.education.fr/>

est une plateforme d'hébergement et de partage de fichiers dans le cloud ;

PodEduc 🌐 <https://podeduc.apps.education.fr/>

est une plateforme de dépôt, d'enrichissement et de consultation de vidéos à destination de tous les agents ;

Tribu 🌐 <https://www.ac-toulouse.fr/tribu>

est une plateforme gérant des espaces de travail collaboratif ;

Visio-agents 🌐 <https://visio-agents.education.fr>

est un service de visioconférence pour des réunions entre agents.

La Suite Numérique 🌐 <https://lasuite.numerique.gouv.fr/>

est une collection de communs numériques, conçue pour le secteur public et réutilisable par tous

Communication

La direction de la communication du rectorat conçoit et met en œuvre les actions de communication qui accompagnent la politique nationale et académique, en interne comme en externe. Elle assure les relations avec les médias, les publications, administre le site internet académique et les réseaux sociaux. Elle organise le suivi des campagnes et événements nationaux et académiques. Elle valorise les actions et les innovations académiques.

- 🕒 La rubrique « En direct des établissements » du site internet est enrichie par la contribution des établissements scolaires. Ils transmettent au service communication une fiche type valorisant des manifestations ou événements de leur école, collège ou lycée.
- 🕒 Chaque mois, une lettre académique est publiée mettant en avant l'actualité et les grands événements.

Direction de la communication

Tél : 05 36 25 77 22

✉ com@ac-toulouse.fr

➤ La déclinaison académique de la marque de l'État



Elle se définit comme l'ensemble des signes graphiques représentant l'institution. Présente sur la totalité des supports de communication conçus, cette identité s'impose à l'œil et permet l'identification immédiate de l'émetteur.

Elle se matérialise par une charte graphique, indiquant à tous les personnels les règles à respecter.

Un kit de communication incluant le logotype de l'académie, des modèles de courriers administratifs, un modèle de powerpoint, etc. est disponible en téléchargement sur le portail **Arena** (menu « intranet, référentiels et outils »).

Pour toute aide ou précision :

05 36 25 77 24

✉ paorectorat@ac-toulouse.fr

Services numériques

➤ Annuaire des personnels

Pour faciliter le contact et favoriser le lien, un annuaire des personnels est mis en ligne. Il est accessible depuis la page d'accueil du site de l'académie dans l'onglet Accès rapide > espace des personnels.

🌐 <https://www.ac-toulouse.fr/annuaire>

Plusieurs onglets de recherche sont possibles :

- 🕒 les directions académiques ;
- 🕒 rechercher un agent ;
- 🕒 les services départementaux ;
- 🕒 les établissements rattachés.

➤ Le compte académique

L'identité numérique professionnelle est associée à un couple identifiant et mot de passe communément appelé compte académique. Ce compte est unique et vous permet d'accéder à tout votre environnement numérique : la messagerie, les applications métiers auxquelles vous avez accès.

Avant la 1^{re} connexion à votre poste de travail, vous devez définir votre mot de passe sur l'application

🌐 <https://mamamia.ac-toulouse.fr>

pour en garantir la maîtrise et sa confidentialité ou le modifier s'il vous a été communiqué.

→ La boîte de messagerie

La boîte de messagerie professionnelle est accessible directement depuis votre poste, ainsi que depuis le site Web

🌐 <https://si2d.ac-toulouse.fr/arena/>, (menu « intranet, référentiels et outils » > messagerie)

Canal de communication privilégié pour les informations institutionnelles, elle doit être **régulièrement consultée et gérée**. En effet, la nature sensible des informations reçues à cette adresse impose une vigilance particulière.

Votre adresse de messagerie est généralement composée de : prenom.nom@ac-toulouse.fr

Lorsque vous vous absentez pour une période prolongée, pensez à activer le système de notification d'absence afin de prévenir vos interlocuteurs.



Pour accéder aux outils de l'Éducation nationale, une authentification est demandée. Vous devez utiliser votre compte d'identification personnel :

🕒 **identifiant académique : pnom** (1^{re} lettre du prénom suivi de votre nom, et éventuellement d'un chiffre) (exemple : l'agent Maurice RAVEL pourra avoir mravel ou mravel1)

🕒 **mot de passe** : il est unique, personnel, confidentiel et doit impérativement être changé pour en garantir la maîtrise et sa confidentialité dès votre prise de la fonction.

La procédure sécurisée sur Mamamia

(🌐 <https://mamamia.ac-toulouse.fr>) vous permet de changer le mot de passe, de le réinitialiser en cas d'oubli mais aussi de retrouver votre compte.

Soyez vigilants : les services de l'académie ne demandent JAMAIS vos identifiants de connexion par mail ou téléphone.

Les risques d'usurpation d'identité numérique sont de plus en plus importants et engagent la responsabilité de chacun.

Pour toute difficulté

- 🕒 oubli de votre NUMEN : réédition possible auprès des personnes qui gèrent votre dossier administratif ;
- 🕒 oubli de votre nom d'utilisateur et/ou oubli de votre mot de passe personnalisé : utilisez l'application Mamamia. (🌐 <https://mamamia.ac-toulouse.fr>)

Besoin d'information, d'aide à l'installation/utilisation ?

Ouvrez un ticket pour déclarer votre incident ou faire une demande, comme indiqué ci-dessous :

- 🕒 par formulaire Web (création automatique de la demande) : portail web Arena (🌐 <https://asap2.phm.education.gouv.fr>, (menu « support et assistance » > ASAP² - Assistance, Services et Accompagnement Pour la région académique Occitanie).
- 🕒 par téléphone, de 8h à 18h du lundi au vendredi :
0 808 807 003

Et parce que la sécurité informatique est l'affaire de tous :

Par la charte accessible depuis (🌐 <https://dsii.region-academie-occitanie.fr/la-dsi/securite-des-systemes-dinformation-ssi>), l'académie de Toulouse porte à la connaissance des utilisateurs, leurs droits et leurs devoirs en matière d'usage des outils numériques.

Sites incontournables / partenaires

- ⊙ Académie de Toulouse
🌐 ac-toulouse.fr
- ⊙ Portail pédagogique de l'académie de Toulouse
🌐 <https://pedagogie.ac-toulouse.fr>
- ⊙ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
🌐 <https://www.education.gouv.fr/>
- ⊙ Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
🌐 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>
- ⊙ Rejoindre l'Éducation nationale
🌐 <https://recrutement.education.gouv.fr/recrutement/>
- ⊙ Eduscol, site à destination des professionnels de l'éducation : toutes les informations concernant l'enseignement scolaire, la pédagogie, les programmes, les examens, les échanges d'expériences, etc.
🌐 <https://eduscol.education.fr/>
- ⊙ ONISEP, toutes les informations sur les études et les métiers destinées aux jeunes, aux familles et aux équipes éducatives, etc.
🌐 <https://www.onisep.fr/>
- ⊙ Réseau Canopé, ressources pour enseigner avec le réseau Canopé
🌐 <https://www.reseau-canope.fr/>
- ⊙ Canopé de l'académie de Toulouse
🌐 <https://www.ac-toulouse.fr/canope-toulouse>
- ⊙ Devenir enseignant
🌐 <https://www.devenirenseignant.gouv.fr>
- ⊙ CNED site de l'enseignement, de la scolarité et de la formation à distance de l'école aux études supérieures, de la formation professionnelle à l'enrichissement culturel et personnel
🌐 <https://www.cned.fr/>
- ⊙ Union nationale du sport scolaire
🌐 <https://unss.org/>
- ⊙ CROUS de Toulouse
🌐 <https://www.crous-toulouse.fr/>

Calendrier scolaire 2025 / 2026

L'académie de Toulouse se situe dans la zone C.

🕒 **Prérentrée des enseignants**

vendredi 29 août 2025

🕒 **Rentrée scolaire des élèves**

lundi 1 septembre 2025

🕒 **Vacances de la Toussaint**

Fin des cours : samedi 18 octobre 2025 ;

Reprise des cours : lundi 3 novembre 2025

🕒 **Vacances de Noël**

Fin des cours : samedi 20 décembre 2025 ;

Reprise des cours : lundi 5 janvier 2026

🕒 **Vacances d'hiver**

Fin des cours : samedi 21 février 2026 ;

Reprise des cours : lundi 9 mars 2026

🕒 **Vacances de printemps**

Fin des cours : samedi 18 avril 2026 ;

Reprise des cours : lundi 4 mai 2026

🕒 **Vacances d'été**

Fin des cours : samedi 4 juillet 2026

NB : Les classes vaqueront le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2026.

Sigles

C

CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation
des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

CLEMI

Centre de Liaison de l'Enseignement
et des Médias d'Information

COM

Direction de la communication

CVS

Cellule Établissements et Vie Scolaire

D

D2C

Direction du Contrôle et du Conseil aux EPLE

D2P

Direction de la Prospective et de la Performance

DAAC

Délégation Académique à l'Action Culturelle

DAF

Direction des Affaires Financières

DARM

Direction Académique aux Risques Majeurs

DE

Direction de l'Encadrement

DEC

Direction des Examens et Concours

DEP

Direction de l'Enseignement Privé

DIPC

Direction des Pensions et du Chômage

DLG

Direction de la Logistique Générale

DOS

Direction de l'Organisation Scolaire

D**DPAS**

Direction des Personnels de l'Appui à la Scolarisation

DPATE

Direction des Personnels Administratifs, Techniques et d'Expertise

DPE

Direction de Personnel Enseignant

DRAFFICA

Direction de Région Académique
à la Formation Professionnelle, Initiale et Continue
et à l'Apprentissage

DRAIO

Direction de Région Académique à l'Information
et à l'Orientat

DRAJES

Direction de Région Académique à la Jeunesse,
à l'Engagement et aux Sports

DRANE

Direction de Région Académique du Numérique
pour l'Éducation

DRAREIC

Direction de Région Académique aux Relations
Européennes, Internationales et à la Coopération

DRARI

Direction de Région Académique Recherche
et Innovation

DSI²

Direction des Systèmes d'Information
et de l'Innovation

E**EAFC**

École Académique de la Formation Continue

G**GIP-FCIP**

Groupement d'Intérêt Public - Formation Continue
et Insertion Professionnelle

I**IA-DASEN**

Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation nationale

IEN-ET-EG

Inspecteurs de l'Éducation nationale Enseignement Technique

IGAENR

Inspecteur Général de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche

IGEN

Inspecteur Général de l'Éducation nationale

S**SAMIS**

Service Administratif, Médical, Infirmier et Social

SG

Secrétariat Général

SGE

Service de Gestion et d'Exploitation

SIAJ

Service Inter-académique des Affaires Juridiques

SRAES

Service de Région Académique à l'Enseignement Supérieur

SRAPA

Service de Région Académique à la Politique des Achats

SRAPI

Service de Région Académique de la Politique Immobilière

Directeur de la publication

Recteur de l'académie de Toulouse

Responsable de l'édition

Marianne Bouzigues

Conception et réalisation

Direction de la communication - rectorat

ACADÉMIE
DE TOULOUSE

www.ac-toulouse.fr

